



canadian institute of ecology and evolution  
institut canadien d'écologie et d'évolution

## **NOUVEL APPEL À PROPOSITIONS POUR DES GROUPES DE TRAVAIL VIRTUELS (TOUS SUJETS), INCLUANT UN APPEL SPÉCIAL POUR DES PROPOSITIONS VISANT À ACCROITRE L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION DANS LA COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE EN ÉCOLOGIE ET EN ÉVOLUTION AU CANADA**

L'Institut canadien d'écologie et d'évolution (ICEE) est à la recherche de propositions pour des **groupes de travail thématiques virtuels** qui se dérouleront dans la période de 12 mois allant de mars 2021 à février 2022. La **date limite** pour le dépôt d'une proposition est le **15 octobre 2020**.

### **Volet habituel**

Les propositions doivent présenter un plan d'action pour s'attaquer à un enjeu important en écologie ou en évolution en utilisant les recherches basées sur la synthèse : (a) agrégation exhaustive et unification de données; (b) intégration méthodologique; (c) synthèse conceptuelle; (d) analyse d'informations provenant de sources ou de types multiples (ex. méta-analyse ou intégration des connaissances multidisciplinaires); ou encore (e) mobilisation de données de recherche colligées pour résoudre des problèmes environnementaux. L'ICEE soutient les projets en écologie et en évolution qui concernent des enjeux de forte importance conceptuelle ou appliquée (incluant les questions environnementales). Les personnes demandeuses doivent préciser les objectifs et la portée du projet, l'échéancier des rencontres virtuelles, le budget global et les publications prévues. L'ICEE fournit le soutien logistique, les frais associés aux rencontres virtuelles, y compris des allocations ciblées.

### **Volet spécial**

L'objectif de ce volet spécial est d'améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) de la communauté de recherche en écologie et en évolution au Canada. Comme il existe plusieurs initiatives importantes au niveau des départements, des universités et des organismes de financement de la recherche, ce groupe de travail devra se concentrer sur le niveau national. Le but du groupe de travail devrait être d'améliorer concrètement au moins l'un des éléments suivants : l'équité (par exemple, la répartition des coûts et des avantages de manière juste et transparente entre les chercheurs et les chercheuses ou entre les chercheurs, les chercheuses et les communautés locales), l'inclusion (par exemple, la promotion d'un environnement de travail



qui répond explicitement aux besoins uniques de toutes les populations, en particulier des groupes sous-représentés, l'inclusion significative des connaissances autochtones et le respect des territoires traditionnels dans la recherche) et la diversité (en augmentant la participation des groupes historiquement sous-représentés dans la recherche sur l'écologie et l'évolution). Nous reconnaissons que, dans certains cas, la première étape pour améliorer l'EDI est de documenter et d'analyser le problème; des propositions incluant ce travail devraient expliquer comment seront également développées des solutions spécifiques. Les propositions qui impliquent la collecte de données d'identification individuelle doivent obtenir l'approbation d'un comité d'éthique universitaire, garantir la sécurité et la confidentialité des informations d'identification personnelle et faire preuve de respect et de sensibilité dans la collecte de ces informations.

### **Procédure de soumission**

Les propositions peuvent être soumises en anglais ou en français. Les propositions doivent inclure un formulaire de proposition rempli (accessible au [www.ciee-icee.ca](http://www.ciee-icee.ca)), une proposition de trois pages et un court CV des personnes organisatrices.

**Le formulaire** doit inclure les informations suivantes :

1. Le nom du projet, les coordonnées complètes de la ou des personnes organisatrices et un résumé du projet (300 mots au maximum) pouvant être rendu public. Au moins une des personnes organisatrices doit être professeur ou professeure dans une université canadienne afin de permettre le transfert de fonds entre universités.
2. Une liste des personnes participantes précisant leur établissement d'attache et présentant en un paragraphe leur profil biographique et l'expertise apportée au groupe. L'ICEE soutient des groupes réunissant 8 à 15 personnes. Les propositions regroupant plus de personnes doivent être bien justifiées : des analyses ont montré que la productivité par personne diminue à mesure que la taille d'un groupe s'accroît (Hampton et Parker 2011). Les groupes de travail productifs incluent généralement des participants et participantes à différentes étapes de leur carrière : des chercheurs et chercheuses en début de carrière (étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs, stagiaires au postdoctorat), de même que des chercheurs et chercheuses en milieu ou fin de carrière (ex. des professeurs et professeures universitaires, des scientifiques gouvernementaux, des cadres supérieures). L'ICEE exige la participation d'au moins un ou une étudiante aux cycles supérieurs



et d'au moins un ou une stagiaire au postdoctorat dans tous les groupes de recherche. Les personnes participantes doivent aussi provenir de plusieurs universités ou organismes. L'ICEE est une organisation nationale, nous encourageons la diversité géographique des participants et participantes canadiens. Les participants et participantes de l'étranger sont bienvenus. Les groupes de travail doivent en outre présenter une diversité démographique, notamment un équilibre des genres ( $\geq 40\%$  s'identifiant comme femmes ou non binaires), et prendre en compte les minorités racialisées sous-représentées, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQIA+ auto-identifiées et celles qui ont des antécédents disciplinaires, sociaux ou culturels très différents. Ne fournissez que les informations d'identification que les personnes souhaitent partager. Les études indiquent un effet positif de la diversité institutionnelle et démographique sur la productivité des groupes de travail (Hampton et Parker 2011, Campbell et coll. 2013, Crowston et coll. 2015). Enfin, nous vous demandons d'indiquer quelles personnes ont confirmé leur participation.

3. Un plan de gestion des données. Les groupes de travail financés sont tenus de déposer les données originales ou dérivées dans un répertoire de données. Les informations suivantes doivent être incluses : 1) à qui appartiennent les données, les conditions d'accès à celles-ci et les conditions de publication de résultats basés sur ces dernières; 2) la manière dont seront compilées et intégrées les données d'intérêt avant la première rencontre du groupe de travail; 3) la manière dont les données seront entreposées et sauvegardées; et 4) le plan pour rendre les métadonnées, les données originales ou les données dérivées publiquement accessibles à la fin du projet, à l'inclusion de l'échéancier et des noms des personnes responsables.
4. Un budget total maximal de 9 000 \$. Les coûts de toutes les réunions virtuelles peuvent inclure : (1) les frais et la formation associés à la technologie des réunions en ligne, à l'exclusion du matériel; (2) jusqu'à 5000 \$ d'allocation pour 5 semaines de travail à temps plein effectué par un, une ou plusieurs étudiants aux cycles supérieurs ou stagiaires au postdoctorat qui soutiennent explicitement et uniquement le groupe de travail : par la collecte de données pour une base de données qui sera ensuite analysée par le groupe de travail, par le développement d'un modèle qui sera ensuite utilisé pour tester des hypothèses par le groupe de travail, par l'analyse de la littérature pour un examen approfondi par le groupe de travail, ou par le développement et la maintenance de l'infrastructure numérique utilisée pour rendre la collaboration plus efficace (par exemple, paquets R, plates-formes de contrôle des

versions); (3) des honoraires pour un ou une animatrice professionnelle qui guide la dynamique du groupe plutôt que la science; (4) les coûts associés à l'augmentation de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, par exemple un contrat avec un sous-titreur professionnel; (5) pour les propositions du volet spécial uniquement, le budget peut également inclure les coûts associés à la mise en œuvre des plans d'action EDI ou à l'obtention de données sur l'EDI dans la communauté canadienne de la recherche en écologie et évolution (par exemple, les frais associés aux enquêtes et aux groupes de consultation – *focus group*).

Veillez noter que les frais généraux, les coûts liés à l'hébergement et au transport, le salaire des professeurs et professeures et les coûts d'équipement ne constituent pas des dépenses admissibles. Selon notre expérience, les groupes sont rarement capables de se rendre à l'étape de l'acceptation des manuscrits pour publication dans le délai de 12 mois associé au budget, nous n'autorisons donc pas actuellement les frais de publication comme dépenses éligibles. Nous encourageons les personnes demandeuses à consulter la coordinatrice du programme à l'ICEE en cas d'incertitude sur les éléments budgétaires autorisés. **Par ailleurs, les groupes de travail peuvent être coparrainés par d'autres organisations.** Par exemple, l'ICEE a déjà financé une rencontre supplémentaire pour des groupes de travail ayant été ou étant financés par d'autres centres de synthèse. Dans ce cas, veuillez informer tous les bailleurs de fonds qu'un cofinancement est recherché.

**En annexe** du formulaire de proposition, inclure :

5. Un texte d'un maximum de trois pages à simple interligne, police 12 points et marges de 2,5 cm (les propositions de plus de trois pages ne seront pas considérées), spécifiant :
  - 5.1. Les buts du projet;
  - 5.2. La planification des activités : l'échéancier des activités précédant les rencontres s'il y a lieu, le calendrier des rencontres, le suivi après les rencontres permettant d'atteindre les résultats anticipés. Bien que les réunions en personne soient normalement limitées à 4 à 5 jours consécutifs, les réunions virtuelles ne sont pas confrontées à cette contrainte et nous encourageons les chercheurs et chercheuses à envisager la façon la plus productive de planifier un temps de réunion équivalent. Par exemple, vous souhaitez peut-être vous réunir un jour par semaine pendant 5 semaines, ou un matin



par semaine pendant deux mois (voir le Guide CIEE-ICEE pour les groupes de travail virtuels). Lorsque pertinent, indiquez la source des données qui seront colligées et les méthodes d'analyse qui seront employées;

- 5.3. La manière avec laquelle vous vous assurerez d'une participation diversifiée (voir le point 2 de la procédure de soumission) et vous créez un environnement de travail équitable, inclusif et productif;
  - 5.4. Les retombées attendues pour le volet habituel (publications, livres blancs, banques de données en libre accès, etc.), ou pour le volet spécial (plan d'action, synthèse de données, programme national, etc.).
  - 5.5. L'importance pour le Canada pour le volet habituel (p. ex., les retombées bénéfiques pour l'environnement ou l'économie du pays) ou pour le volet spécial (p. ex., accroissement de l'EDI dans la communauté de recherche canadienne en écologie et en évolution).
6. Un court CV pour chacune des personnes organisatrices. Un maximum de trois pages pour chacun des CV.

### **Le processus de sélection**

Comme lors des appels de propositions passés, les décisions de financement des nouveaux groupes de travail de l'ICEE s'appuieront sur des évaluations confidentielles et individuelles effectuées par les membres du comité consultatif scientifique de l'Institut. La direction de l'ICEE déterminera pour sa part le montant attribué à chacune des propositions retenues et fournira à tous les demandeurs et demandeuses une rétroaction quant aux forces et faiblesses de leur proposition. En cas de conflit d'intérêts, la direction de l'ICEE s'en remettra au conseil d'administration de l'ICEE.

L'excellence scientifique et les chances de réussite sont les principaux critères d'évaluation, bien qu'une attention soit également portée aux retombées bénéfiques pour le Canada, à l'efficacité, à la complémentarité et diversité des participants et participantes, et aux bénéfices pour les établissements membres de l'ICEE.

Plus spécifiquement, les *évaluations* portent sur :



1. La raison d'être du projet : Volet habituel – l'importance scientifique ou appliquée des questions, la probabilité de faire avancer les connaissances en écologie, en évolution ou en environnement, la preuve d'une nouvelle synthèse, les retombées pour le bien-être environnemental et économique du Canada. Volet spécial – les propositions seront évaluées par rapport à l'objectif d'améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) de la communauté canadienne de recherche en écologie et évolution.
2. La description du projet : clarté des objectifs, retombées, plan de travail, horaire des rencontres.
3. L'expertise et la pertinence des personnes demandeuses et participantes (selon les CV des organisateurs et organisatrices et les présentations des personnes participantes).
4. La diversité des participants et participantes quant aux stades de carrière, à l'origine géographique et aux caractéristiques démographiques telles que décrites au point 2 de la procédure de soumission.
5. Les résultats attendus. Pour le volet habituel : le potentiel de productions scientifiques, incluant les publications avec révision par les pairs, les livres blancs et les bases de données en libre accès. Pour le volet spécial : les améliorations concrètes dans au moins un des enjeux d'équité, de diversité ou d'inclusion de la communauté canadienne de recherche en écologie et évolution.
6. L'adéquation et le réalisme du budget (complétude des estimations et cohérence des justifications). Le soutien par d'autres organisations doit être indiqué. Les demandes ne peuvent dépasser 9000 \$.

**Date limite tant pour le volet habituel que pour le volet spécial :** les soumissions complètes doivent être transmises d'ici le **15 octobre 2019, 17 h** à [ciee-icee@biodiversity.ubc.ca](mailto:ciee-icee@biodiversity.ubc.ca).



canadian institute of ecology and evolution  
institut canadien d'écologie et d'évolution

---

Les demandeurs et demandeuses sont invités à contacter la directrice ou la directrice adjointe de l'ICEE, ou encore la coordinatrice du programme pour toutes questions, notamment celles relatives au contenu, au budget ou aux installations.

**Diane Srivastava** ([srivast@zoology.ubc.ca](mailto:srivast@zoology.ubc.ca))

**Directrice, Institut canadien d'écologie et d'évolution**

**Mary O'Connor** ([oconnor@zoology.ubc.ca](mailto:oconnor@zoology.ubc.ca))

**Directrice adjointe, Institut canadien d'écologie et d'évolution**

**Kelly Haller** ([ciee-icee@biodiversity.ubc.ca](mailto:ciee-icee@biodiversity.ubc.ca))

**Coordonnatrice de programme, Institut canadien d'écologie et d'évolution**

---

## Références

Campbell, L. G., Mehtani, S., Dozier, M. E. et Rinehart, J. 2013. « Gender-heterogeneous working groups produce higher-quality science », *PloS one*, 8 (10), p. e79147.

Crowston, K., Specht, A., Hoover, C., Chudoba, K. M. et Watson-Manheim, M. B. 2015. « Perceived discontinuities and continuities in transdisciplinary scientific working groups », *Science of The Total Environment*, 534, p. 159-172.

Hampton, S. E. et Parker, J. N. 2011. « Collaboration and productivity in scientific synthesis », *BioScience*, 61 (11), p. 900-910.

Hampton, S. E., Halpern, B. S., Winter, M., Balch, J. K., Parker, J. N., Baron, J. S., Palmer, M., Schildhauer, M. P., Bishop, P., Meagher, T. R. et Specht, A. 2017. « Best practices for virtual participation in meetings: Experiences from synthesis centers », *The Bulletin of the Ecological Society of America*, 98 (1), p. 57-63.